Le Docteur Ebisawa contribuera à renforcer l'équipe scientifique au sein du Conseil Scientifique de renommée mondiale de DBV, leader mondial dans la lutte contre l'allergie alimentaire

DBV Technologies (Euronext : DBV - ISIN : FR0010417345 - Nasdaq : DBVT), société biopharmaceutique spécialisée, a annoncé aujourd'hui la nomination au sein de son Conseil Scientifique du Docteur Motohiro Ebisawa, docteur en médecine et directeur du service d'allergologie au Sagamihara National Hospital de Kanagawa au Japon. La contribution du Dr. Ebisawa, l'un des meilleurs spécialistes japonais des allergies alimentaires, renforcera la position de leader de DBV dans le développement de produits novateurs pour le traitement des allergies alimentaires des patients au niveau mondial.

« Nous sommes fiers d'accueillir le Dr. Ebisawa au sein de notre Conseil Scientifique, et nous sommes convaincus que sa nomination renforcera notre expertise de pointe sur le plan scientifique et sur le plan médical
»,
déclare
le
Dr. Hugh
Sampson
, Directeur scientifique de DBV Technologies.
«
La mission de DBV consiste à développer des traitements sûrs et efficaces contre les allergies alimentaires.
Notre engagement vis-à-vis de nos patients nous conduit à
poursuivre notre expansion à travers le monde, et notamment au Japon, où la prévalence des allergies alimentaires est importante.
»

Éminent expert dans le domaine des allergies alimentaires, le Dr. Ebisawa occupe actuellement le poste de secrétaire général du conseil d'administration de la
World
Allergy
Organization
(
WAO
)
, pour laquelle il a également occupé diverses fonctions de direction depuis 2010. Outre sa fonction au sein de la WAO, le Dr
.
Ebisawa
siège au conseil d'administration de la
Japanese
Society of
Allergology
et au
Food
Allergy
Committee

de la
Japanese
Society of
Pediatric
Allergy
and
Clinical
Immunology
. Il est également
membre du
Collegium
Internationale
Allergogic
um
(CIA).

« L'approche scientifique orientée vers le patient qu'a adoptée DBV pour le développement de traitements potentiels contre les allergies alimentaires marque un tournant décisif dans notre domaine, et je suis très enthousiaste à l'idée de contribu
er à cette nouvelle approche thérapeutique
.
S'il est approuvé,
le
Viaskin
®
Peanut
sera
une avancée majeure pour nos patients, qui attendent
depuis
plusieurs années
un traitement efficace pour
lutter contre cette
pathologie
»
,
explique
le
Dr.
Ebisawa

.

Après l'obtention de son diplôme de docteur en médecine à la School of medecine de l'Universi
té de
J
ikei
(
Tokyo
), le Dr.
Ebisawa
a effectué son internat de médecine au sein de l'hôpital universitaire de
Jikei
, ainsi qu'au
St. Thomas
Hospital
à Londres en tant qu'interne visiteur. Il a ensuite poursuivi son cursus par un doctorat en
médecine à la
School
of
medecine
de l'
U
niversité de
Jikei
, suivi d'une formation postdoctorale à l'Université Johns Hopkins, où il a rencontré le Dr. Hugh
Sampson
pour la
première fois. De retour dans son pays natal,
au Japon,
il a commencé ses recherches et sa pratique dans le domaine des allergies alimentaires, pour
lesquelles il a été récompensé par de multiples prix, notamment le prix
Allergy
2000 International Young
Investigator
. Il a également écrit de nombreux articles pour des publications évaluées par les pairs.

À propos de DBV Technologies

DBV Technologies a créé le patch Viaskin®, une plateforme technologique totalement brevetée avec de nombreuses applications potentielles en immunothérapie. L'immunothérapie par voie épicutanée, ou EPIT®, utilise le Viaskin® pour administrer des composés biologiquement actifs au système immunitaire sur une peau intacte.
Viaskin
est non-invasif, auto-administré et pourrait permettre une prise en charge en toute sécurité des patients souffrant d'allergie alimentaire, pour lesquelles il n'existe pas de traitements approuvés. Le programme de développement comprend des essais cliniques sur
Viaskin
Peanut
et
Viaskin
Milk, une étude expérimentale sur le
Viaskin
Egg et un essai clinique preuve de concept dans l'œsophagite à éosinophiles. DBV a également développé sa plateforme technologique dans le domaine des vaccins et de certaines maladies auto-immune pour lesquelles les besoins médicaux sont insatisfaits.

Le siège social de DBV Technologies est à Montrouge, France et la Société a également des bureaux à New York, États-Unis. Les actions sont négociées sur le segment B d'Euronext Paris (mnémonique : DBV, code ISIN : FR0010417345), intégrée à l'indice SBF120. DBV est également cotée sur le Nasdaq Global Select Market sous la forme d'American Depositary Sh ares
, chaque ADS représentant la moitié d'une action ordinaire (mnémonique : DBVT). Pour plus d'informations, visitez notre site Web
:
www.dbv-technologies.com

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Ce dernier événement ne change pas les normes d'approbation et ne constitue pas une garantie de succès. Ces

déclarations prospectives ne constituent ni des promesses ni des garanties et comportent des risques et des aléas substantiels. Les produits de la Société n'ont, à ce jour, été autorisés à la vente dans aucun pays. Les aléas liés de manière générale avec les activités de recherche et développement, les essais cliniques, ainsi que les examens et autorisations réglementaires y associés, le risque dû au fait que l'historique des résultats précliniques puisse ne pas refléter les résultats des futurs essais cliniques et que l'historique des résultats des essais cliniques puisse ne pas refléter les résultats des futurs essais, constituent autant de facteurs qui pourraient donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits ou anticipés dans les présentes. Une liste détaillée et une description de ces risques, aléas et autres risques figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers au titre de ses obligations réglementaires, dans les documents et rapports de la société déposés auprès de la Security and Echange Commission aux Etats-Unis, et dans le rapport annuel de la société relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015, ainsi que les enregistrements et rapports qui seront effectués par la société. Les investisseurs existants et potentiels sont avertis qu'ils ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations prospectives qui ne valent qu'à la date des présentes. DBV Technologies ne prend aucun engagement de mettre à jour ou réviser les informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en conséquence d'une nouvelle information ou d'événements ou circonstances futurs ou autres.